
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°SMLS DB26-019

Séance du mercredi 20 mai 2026

Le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, ce jour, en son siège sous la présidence de Monsieur Philippe LORCHEL, Président du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins.

Membres présents à la séance : 9

Colette DARPHIN, Sylvie ÉPINAT (visio), Jean-Luc FRANCOIS, Christine GALILEI (suppléante), Philippe LORCHEL, Catherine LOTTE (visio), Olivier MAIRE, Jean-François TERRIER, Patrice VERCHÈRE (suppléant)

Membres absents ou excusés : 2

Annick LAFAY, Véronique MURAT

Secrétaire de séance :

Olivier MAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 4 MARS 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du 04/03/2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le Comité syndical, lecture faite du rapport par Monsieur Philippe LORCHEL, après avoir délibéré et procédé au vote,

Pour : 7

Contre : 0

Abstention(s) : 0

DÉCIDE

- 1. D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 4 mars 2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée,
- 2. DE MANDATER** Monsieur le Président ou son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Ampliation à : Service de Gestion Comptable de Tarare

Secrétaire de séance,
Olivier MAIRE



Le Président,
Philippe LORCHEL



